



Tarifs de location des espaces de la salle polyvalente de Bois d'Amont

(Tableau adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 1er décembre 2015, modifié par délibération du 2 décembre 2019)

caractéristiques de la demande.

Vous êtes une association de Bois d'Amont

MINI FORFAIT MISE A DISPOSITION	BAR	CUISINE	SALLE	SCENE (gratuit si accès via salle)		LOGE 1	LOGE 2		F ORCH	F TRIBUNE
UNE SEQUENCE (une demi-journée)	30	30	35	20		15	15		15	15
Total par sous-ensemble ou ensemble			95	115			145			175
UNE JOURNEE OU UN EVENEMENT	60	60	70	40		30	30		30	30
Total par sous-ensemble ou ensemble			190	230			290			350

Vous êtes un particulier résidant à Bois d'Amont, une entreprise de Bois d'Amont, une association extérieure apportant une offre d'animation*

TARIF TOUT COMPRIS UTILISATION	BAR	CUISINE	SALLE	SCENE (gratuit si accès via salle)		LOGE 1	LOGE 2		F ORCH	F TRIBUNE
UNE SEQUENCE (une demi-journée)	95	95	110	60		45	45		45	45
Total par sous-ensemble ou ensemble			300	360			450			540
UNE JOURNEE	130	130	150	80		60	60		60	60
Total par sous-ensemble ou ensemble			410	490			610			730
DEUX JOURNEES	200	200	230	120		90	90		90	90
Total par sous-ensemble ou ensemble			630	750			930			1110
JOURNEE SUPP. ASSOCIÉE à 2 JOURS	95	95	110	60		45	45		45	45

* La qualification en tant qu' "offre d'animation" fera l'objet d'une appréciation par l'autorité exécutive

Vous êtes un particulier non-résident ou une entreprise extérieure à la commune, un organisme commercial

TARIF TOUT COMPRIS UTILISATION	BAR	CUISINE	SALLE	SCENE (gratuit si accès salle)	LOGE 1	LOGE 2	F ORCH	F TRIBUNE	Réunion Le Comaret	Réunion Le Drosera
Forfait 2 heures	25		30	20					18	14
UNE SEQUENCE (une demi-journée)	130	130	150	80	60	60	60	60		
Total par sous-ensemble ou ensemble			410	490		610		730		
UNE JOURNEE	200	200	230	120	90	90	90	90		
Total par sous-ensemble ou ensemble			630	750		930		1110		
DEUX JOURNEES	340	340	390	200	150	150	150	150		
Total par sous-ensemble ou ensemble			1070	1270		1570		1870		

Précisions utiles à la compréhension des tarifs :

* Les tarifs dédiés aux associations de Bois d'Amont s'appliquent aux associations domiciliées sur la commune et ayant déposé en mairie l'ensemble des pièces à jour demandées annuellement par la Commission Relations aux Associations.

* L'accès à la scène - hors loges, sanitaires - n'est pas facturé dans le cadre de la préparation d'un évènement ou d'une répétition. En L'accès à la scène, s'il est effectué depuis la salle, n'est pas facturé. Par contre, si l'accès par la rampe à la scène est demandé, l'espace

* Les lieux doivent être rendus propres et en ordre, dans le même état que lors de l'état des lieux entrant. Si la commune constate que le nettoyage des locaux n'a pas été effectué en totalité, elle facture à l'utilisateur une pénalité ménage de 50

* Une attestation d'assurance et un chèque de caution du montant de la franchise sont demandés aux associations Bois d'Amonières et extérieures. Tout autre utilisateur doit fournir un chèque de caution du montant de sa location, qui lui sera remis à l'état des lieux sortant, le cas échéant.

Exemples de tarifications :

Exemple 1 : L'association Les Gens d'en Haut présente son spectacle durant 3 WE (toute la salle, hors fauteuils). Mini-forfait = 3 X 290 = 870 euros

Exemple 2 : Sport Montagne offre la Galette des Rois à ses adhérents (bar + cuisine). Mini-forfait : 30 + 30 = 60 euros

Exemple 3 : La chorale de Morbier présente son spectacle durant une soirée (bar, salle, scène, fauteuils). Tarif = 480 euros pour 1 journée

Exemple 4 : week-end privé pour un mariage. Tarif = 1070 euros ou 1270 euros si installations sur la scène (accès rampe)